# INFORMATION PERMANENTE

Publication en application des recommandations issues du
Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF

Sèvres, le 6 avril 2016

Le Conseil de surveillance, lors de ses réunions des 25 février et 24 mars 2016, sur recommandation du Comité des nominations et rémunérations, a revu et arrêté les éléments de rémunération (fixe et variable) pour les membres du Directoire de la Société.

## 1) Rémunération fixe :

Pour l'exercice 2016, cette rémunération s'élève à :

- ✓ **625 000** euros pour M. Richard Bielle, Président du Directoire (augmentation de sa rémunération de 4,17% à l'occasion du renouvellement de son mandat de Président du Directoire en octobre 2015) ;
- ✓ **27 765 437 ¥** (équivalent à 207 205 euros) pour M. Toshimitsu Imai, Vice-Président du Directoire (salaire fixe défini au moment de sa nomination au Directoire effective depuis le 1er avril 2016) ;
- ✓ **305 000** euros pour M. Olivier Marzloff, membre du Directoire (augmentation de sa rémunération de 2,14%) ;
- ✓ **305 000** euros pour M. Alain Pécheur, membre du Directoire (augmentation de sa rémunération de 2,14%).

MM. Olivier Marzloff et Alain Pécheur, qui ont un contrat de travail avec CFAO, percevront par ailleurs une rémunération annuelle inchangée de **10 000** euros au titre de leurs mandats de membre du Directoire. Les avantages en nature seront du même type que ceux dont les membres du Directoire ont bénéficié en 2015 : véhicule de fonction pour tous les membres du Directoire, assurance chômage dirigeant pour M. Richard Bielle. Conformément à la politique de TTC en matière de rémunération des expatriés, M. Toshimitsu Imai bénéficiera également d'un avantage en nature au titre de son logement.

## 2) Rémunération variable

### Rémunération variable 2015 (versée en 2016):

Après avoir mesuré l'atteinte par les dirigeants mandataires sociaux des objectifs financiers et qualitatifs qui leurs avaient été fixés au titre de l'année 2015 (voir le descriptif détaillé des critères d'attribution de cette rémunération variable dans le Document de Référence de CFAO pour l'exercice 2014 publié en avril 2015), le Conseil de surveillance a arrêté le montant de leur rémunération variable due au titre de ce même exercice.

Ce montant s'élève à :

- ✓ **356 384** euros pour M. Richard Bielle,
- ✓ **108 840** euros pour M. Olivier Marzloff,
- ✓ **112 871** euros pour M. Alain Pécheur.

**Rémunération variable cible 2016 (à verser en 2017):**

LA structure de la rémunération variable pour les membres du Directoire reste inchangée. Les critères de performance retenus pour l'année 2016 sont liés à l'atteinte d'objectifs financiers, de même nature que ceux définis pour l'année 2015 (*Résultat net Part du groupe*, *taux de rendement des capitaux propre* et *Cash-flow*) ainsi que d'objectifs individuels, pour chaque dirigeant mandataire social, dont le caractère confidentiel n'en permet pas la publication.

En ce qui concerne M. Toshimitsu Imai, les critères de sa rémunération variable cible 2016 (à verser en 2017) ont été définis conformément à la politique de rémunération du personnel expatrié de Toyota Tsusho Corporation (« TTC »), actionnaire majoritaire de la Société. Ils ont été ensuite approuvés au Conseil de surveillance après avis du Comité des nominations et des rémunérations comme suit :

- ✓ La rémunération variable est calculée uniquement sur la base de critères non financiers
- ✓ En application de ces critères, cette rémunération peut varier entre 15 000 000 ¥ (équivalent à **111 940** euros) et 17 500 000 ¥ (équivalent à **130 597 €**)

---

**A propos de CFAO**

CFAO est un leader de la distribution spécialisée, partenaire privilégié des grandes marques internationales, s'adressant à des marchés à fort potentiel sur les pôles équipements et services, santé et biens de consommation, en Afrique et dans les Collectivités et Territoires d'Outre-Mer.

Le Groupe est présent dans 39 pays, dont 34 pays d'Afrique, ainsi que dans 7 Collectivités et Territoires d'Outre-Mer. Il emploie 12 370 personnes à fin 2015.

En 2015, CFAO a réalisé un chiffre d'affaires total consolidé de 3 435,7 millions d'euros et enregistré un résultat opérationnel courant de 269,2 millions d'euros.

CFAO est détenu à 97,5 % par TTC (Japon).
CFAO est coté sur NYSE Euronext à Paris.
Retrouvez CFAO sur Bloomberg : CFAO:FP et sur Reuters : CFAO.PA
Pour en savoir plus : www.cfaogroup.com

**Contacts CFAO:**


| **CFAO agence de presse 35°Nord** | **CFAO Direction de la communication** | **CFAO Relations investisseurs et analystes** |
|---|---|---|
| Romain Grandjean | Françoise Le Guennou-Remarck | Olivier Marzloff |
| rg@35nord.com | Directrice des Relations Institutionnelles et de la Communication Groupe | Secrétaire général |
| +33 6 73 47 53 99 | fleguennouremarck@cfao.com | ir@cfao.com |
| | + 33 1 46 23 58 70 | + 33 1 46 23 58 25 |